

Orléans, le 4 octobre 2012

Bassin Loire-Bretagne : 2,45 milliards d'euros d'aides aux investissements pour l'eau et les milieux aquatiques



Réuni le 4 octobre sous la présidence de Serge Lepeltier, ancien ministre et maire de Bourges, le comité de bassin Loire-Bretagne a adopté le programme de l'agence de l'eau pour les années 2013 à 2018.

Le projet de 10^e programme de l'agence de l'eau représente, de 2013 à 2018, un soutien de près de 2,45 milliards d'euros aux investissements pour l'eau. Il renforce les aides pour les projets nécessaires à la reconquête du bon état des eaux et encourage la cohérence territoriale des actions. Son financement est assuré par les redevances acquittées par les usagers de l'eau. Au sein des redevances, la part relative des usagers domestiques diminue, compensée par une augmentation de la part des autres usagers de l'eau.

Fruit de 18 mois de concertation, le programme a reçu l'avis conforme du comité. Il entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2013. Il sera présenté aux acteurs locaux à l'occasion de 8 rencontres de l'eau en février et mars 2013.

Voir le dossier de presse

Le comité a par ailleurs émis un avis favorable sur :

- les projets de schémas d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) Rance-Frémur-baie de Beaussais (Sage révisé), Sioule et Loire en Rhône-Alpes ;
- la liste des « territoires à risque important » au titre de la directive inondations. 20 territoires du bassin sont identifiés comme présentant des enjeux forts et nécessitant la définition de stratégies locales de réduction des risques ;
- le programme d'actions de prévention des inondations de la baie de Bourgneuf ;
- les premiers éléments des plans d'action pour le milieu marin actuellement soumis à la consultation pour les trois sous-régions marines Manche-mer du Nord, mers celtiques et golfe de Gascogne ;
- le projet de schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie de Basse-Normandie.

A l'issue de la séance, le président du comité de bassin a rappelé l'ouverture, au 1^{er} novembre, de la consultation des assemblées et du public sur les « Questions importantes » pour l'eau. Adoptées le 5 juillet dernier, ces Questions sont la première étape de construction du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (le Sdage) 2016-2021. Il a invité les participants à faire largement connaître cette consultation.

Enfin il a invité les membres du comité à répondre et faire répondre à l'appel à candidatures aux Trophées de l'eau 2013 - http://www.eau-loire-bretagne.fr/les_rendez-vous_de_leau/trophees_de_leau/trophee_2013

Le bassin Loire-Bretagne

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne représente 155 000 km², soit 28 % du territoire national métropolitain. Il intéresse 10 régions, 36 départements en tout ou partie, plus de 7 300 communes et 12,4 millions d'habitants.

Et son comité de bassin

Présidé par Serge LEPELTIER, ancien ministre, maire de Bourges, le comité de bassin compte 190 membres représentant toutes les catégories d'utilisateurs d'eau du bassin, élus, acteurs économiques et associatifs, services de l'Etat.